



Charte des joueurs/joueuses

Le/la jeune vient à l'École de rugby pour se former comme joueur/joueuse et se construire comme personne. À ce titre, il/elle bénéficie de droits et assume des devoirs.

DROITS

- **Au respect** de son intégrité physique, de sa personnalité, de ses convictions et de sa différence.
- **À une formation de qualité** dispensée par des encadrants compétents et bienveillants.
- **Au plaisir du jeu** : s'amuser, apprendre sans subir la pression du « tout gagner ».
- **À la sécurité** : pratiquer dans un environnement protégé, sur et hors du terrain.
- **À un temps de jeu équitable**, adapté à son âge, son niveau, son investissement et les objectifs collectifs.
- **À la reconnaissance** de ses efforts, de ses progrès et de ses difficultés.
- **À l'écoute et au soutien** de ses éducateurs, de sa famille et de la structure EDR.

DEVOIRS

- Respecter les règles, l'arbitre, les partenaires, les adversaires et l'environnement.
- Bannir violence, tricherie, insultes ou gestes déplacés.
- Être ponctuel(le) et assidu(e) aux entraînements, matches et tournois.
- Partager temps de jeu et honneurs ; accepter remarques et décisions.
- Rester maître de soi, loyal(e) et fair-play en toutes circonstances.
- Chercher à progresser : être à l'écoute, appliqué(e), curieux(se).
- Entretenir ses équipements, avoir le nécessaire pour la pratique.
- Respecter et aider à ranger locaux, vestiaires, terrain, bus, etc.
- Respecter la culture et les valeurs du rugby.

IMPÉRATIFS

- Respecter immédiatement et sans contestation les décisions de l'arbitre.
- Proscrire tout acte ou propos violent, discriminatoire ou antisportif.
- Porter haut les valeurs de solidarité, respect, engagement et convivialité.

PRIGENT David
Président
Rugby Club Granville

LENDORMY Gael
Responsable Ecole De Rugby
Rugby Club Granville